



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 13337

Texte de la question

M. Philippe Rouault souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées sur le soulagement de la douleur. Depuis quelques années, des expériences sont menées afin non seulement d'évaluer les attentes des patients en matière de lutte contre la douleur mais aussi de démontrer ou de démentir l'intérêt thérapeutique d'un certain nombre de produits autorisés en Suisse, en Grande-Bretagne et dans 35 états américains mais interdits en France. Aux vues des différentes études menées, il souhaiterait connaître ses réflexions en la matière ainsi que les propositions du Gouvernement.

Données clés

Auteur : [M. Philippe Rouault](#)

Circonscription : Ille-et-Vilaine (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13337

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 3 mars 2003, page 1572